

Image not found or type unknown



comment remplir pour paiement PV

Par **minouche69**, le **14/02/2011 à 13:59**

Bonjour , je viens vous posez une question tout bete ...est ce vrai que lors d'un envoi du règlement d'un PV qu'il soit de stationnement ou d'exces de vitesse on doit impérativement remplir la case au dos de la carte avec nom , adresse , et numéro de permis ?

Merci de votre réponse

Par **july17**, le **14/02/2011 à 18:24**

Slit, non car si c'est un pv que les gendarmes ton rendu, il n'y a pas lieu de remplir quoi que ce soit car c'est eux qui marque tout, et généralement les pv que tu recoi par radar automatique c pareil tout es déjà d'inscri par contre si c pas toi qui conduisai ta voiture là tu rempli la case verte généralement avec le nom de la personne et son numéro de permis.